



La Commission des droits de l'homme de l'ONU a prié aujourd'hui le gouvernement américain de revoir la façon dont il utilise les drones pour éliminer les membres présumés d'Al Qaïda ou du mouvement taliban et de dévoiler la manière dont les cibles sont choisies.

Assassinats, enlèvements et actes torture commis dans le cadre du programme de lutte antiterroriste de la CIA lancé sous la présidence de George Bush doivent donner lieu à des poursuites, soulignent en outre les 18 membres indépendants de la Commission, dans un rapport sur les Etats-Unis inédit depuis 2006. Ils invitent par ailleurs Barack Obama à tenir sa promesse concernant le démantèlement du centre de détention de Guantanamo.

Les opérations menées à l'aide de drones se sont multipliées après son arrivée à la Maison blanche, en 2009, mais se sont raréfiées l'année dernière sous la pression des Etats où elles ont lieu, de Nations unies et des mouvements de défense des droits de l'homme, soucieux notamment de la sécurité des civils.

Dans son rapport, la Commission invite Washington à fournir davantage d'informations sur la façon dont les cibles censées représenter « une menace imminente » sont choisies, entre autres au Pakistan, en Afghanistan, au Yémen ou en Somalie. Les auteurs prient l'administration américaine de « *revoir sa position concernant les justifications légales du recours à la force sous la forme de raids de drones* », d'enquêter sur les dérives et de dédommager les familles des victimes.